

15 AOUT 2014

Communiqué

Suite à la publication dans les médias de divers articles à des prétendus retraits massifs de dépôts bancaires en marge de la discussion et de l'approbation par l'Assemblée Nationale Constituante de la loi des finances complémentaire de l'année 2014 et notamment des dispositions relatives à la levée du secret bancaire, l'Association Professionnelle Tunisiennes des Banques et des Etablissements Financiers, qui assure dans le cadre de ses prérogatives le suivi des indicateurs financiers du secteur bancaire, porte à la connaissance du public que les mouvements de retrait n'ont pas connu d'évolution anormale au cours des dernières semaines.

Ce constat est confirmé par le niveau de refinancement des Banques auprès de la Banque Centrale de Tunisie qui est resté stable au cours de la période écoulée.

Association Professionnelle Tunisienne
des Banques et des Etablissements Financiers

